

Professeur(e) de Formation Musicale

Direction Culture Sport Vie de la cité

Cadre d’emplois de référence : assistant d’enseignement artistique principal de 2ème classe

Durée hebdomadaire : 15 heures réparties lundi, mercredi, jeudi et vendredi

Rémunération : statutaire

Poste à pourvoir : 1er septembre 2025

Type d’emploi : CDD de droit public d’un an

Placé sous l’autorité du directeur de l’école municipale de musique, vous assurerez la fonction de professeur de formation musicale, ainsi que des missions de visibilité de l’école de musique. (concerts, interventions diverses, …). Vous travaillerez au sein d’une équipe pluridisciplinaire de 18 agents.

**ACTIVITÉS PRINCIPALES**

* Enseignement de la formation musicale, cycles 1 & 2 (élèves enfants et adultes)
* Suivi, évaluation et orientation des élèves
* Participation aux projets d’animation, de diffusion et de développement portés par l’école municipale de musique, la Direction Culture, Sport et Vie de la Cité et la Ville

**COMPÉTENCES ET APTITUDES**

* Expertise dans sa discipline artistique et les esthétiques associées
* Maitrise des textes cadres de l’enseignement artistique
* Connaissance et compréhension des enjeux de l’éducation artistique et culturelle
* Capacité à construire et à piloter des dispositifs d’apprentissage diversifiés et adaptés
* Capacité à travailler en mode projet
* Capacité à travailler en équipe et en partenariat
* Curiosité et ouverture d’esprit
* Qualités relationnelles
* Rigueur et discrétion
* Capacité d’anticipation
* Capacité d’adaptation et d’évolution

**DIPLÔMES, QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES**

* Diplôme minimum exigé : DEM
* Expérience pédagogique et musicale souhaitée

**Date limite du dépôt des candidatures : lundi 7 juillet 2025**

CV détaillé + lettre de motivation + dernière situation administrative le cas échéant + photocopie des diplômes à adresser à :

# Madame le Maire Direction des Relations Humaines

46, Avenue de Gameville - 31650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE ou par mail : courrier@mairie-saint-orens.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur Bruno Villafane – musique@mairie-saint-orens.fr*

*au 05 61 39 13 34*